

SEANCE DU  
5 OCTOBRE 2023

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**61**

**Date de convocation :**  
**29 septembre 2023**

**Date d'affichage :**  
**6 octobre 2023**

**OBJET :**  
**Budget Principal - Vote d'une  
décision modificative**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 67**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 2**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 8**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 05 octobre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Yohann CASSIER - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Marie-Claude JARROT - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Frédéric MARASCIA - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Christiane MATHOS  
Mme Amélie GHULAM NABI  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)  
M. FRIZOT (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)  
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Roger BURTIN)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Jean PISSELOUP



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 16 décembre 2022 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2023 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative prévoit en fonctionnement :

- L'ajustement de la dotation pour les admissions en non-valeur, des dépenses imprévues, de frais de mission, le versement de subventions pour La Fabrique du Patrimoine et la Chambre Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire Bourgogne-Franche-Comté (délibérations concernées soumises au présent conseil) et de la cotisation annuelle de l'adhésion à l'association Villes de France ;
- Le solde à verser dans le cadre de la convention entre la CUCM et le département pour faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA ;
- L'ajustement des crédits pour la collecte en Point d'Apport Volontaire dans le cadre du recours à des prestataires extérieurs. Il est également intégré en dépense et en recette, une dotation complémentaire liée au surcoût de traitement des déchets suite à l'incendie du SMET et le versement de la prise en charge de l'assurance en contrepartie de PAPREC ;
- Une régularisation de taxe foncière à intervenir de l'usine CMR pour la période 2019-2022 ;
- Une dotation complémentaire dans le cadre de l'accompagnement aux porteurs de projets agricoles ;
- La recette correspondant au reversement à intervenir de la redevance par la SPL Sud Bourgogne THD ;
- L'ajustement à la hausse de la dotation relative à l'encaissement des produits des activités annexes liés à la reprise de matière recyclable ;
- Suite à la notification définitive, l'ajustement du montant de l'attribution et de la contribution du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal ;
- L'ajustement de la dotation aux amortissements des immobilisations, avec la contrepartie en section d'investissement (opérations d'ordre) ;
- Un virement à la section d'investissement ;

En investissement, elle intègre :

- Des ajustements de crédits d'opération, notamment pour les travaux de Montceau – Le Magny, Génelard - Centre Bourg, les Réserves de l'Ecomusée, l'Eurovélo 6, le Chantier des Collections, les Ouvrages d'art, la Recyclerie, les Eaux pluviales, l'OPAH, le fonds d'aides au règlement immobilier, le fonds agricole, les sentiers de

randonnées, mais aussi l'acquisition de matériel de transport et également les travaux pour le Technopole afin de prendre en compte les révisions de prix, l'ajustement des coûts des matériaux, le décalage de travaux et ou de l'échéancier prévisionnel des paiements (AP) étant précisé que ces éléments feront également l'objet d'un avenant qui sera soumis ultérieurement à l'approbation du conseil communautaire;

- Des écritures d'ordre équilibrées en dépense et recette pour constater le transfert de frais d'études en compte de travaux et la régularisation comptable d'une cession ;
- Des opérations d'ordre permettant la régularisation comptable d'avances sur marchés et également de comptes budgétaires ;
- L'ajustement des dotations relatives aux dépenses imprévues et au recours à l'emprunt.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 6 octobre 2023  
et publié, affiché ou notifié le 6 octobre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER



CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
022	022/01/10	Dépenses imprévues	-43 172,00	
65	6541/01/10	Créances en non valeur	6 500,00	
65	6532/020/14	Frais de mission	6 000,00	
65	6574/322/33EC	Subvention La Fabrique du Patrimoine	2 000,00	
65	6574-64/523/17EFI	Fonds RSA	109 809,00	
65	6574/17	Subvention CRESS	24 000,00	
65	6518/020/22	Redevances informatiques Saas/Paas	26 000,00	
011	6068/322/33ECCO	Autres matières et fournitures	-2 000,00	
011	611-139/611-140/611-141/611-113/17	Contrat de prestations de services - technopole	-24 000,00	
011	611-130/812/21M	Contrat de prestations de services - collecte en PAV	450 000,00	
011	611-129/812/21M	Contrat de prestations de services - Transfert OMR	150 000,00	
011	6182-00/020/14	Documentation générale	8 000,00	
011	611-9/17	Accompagnement porteurs projets agricoles	16 400,00	
011	6281/020/15	Cotisation Villes de France	4 000,00	
011	63512/812/10/03B	Taxes foncières - Régularisation	650 000,00	
70	70878/020/33TI	Redevance SPL Sud Bourgogne THD		360 000,00
70	7088/812/21M	Produits des activités annexes - Reprise matière recyclable		147 000,00
73	73223/01/10	Attribution FPIC		-186 866,00
014	739223/01/10	Contribution FPIC	-107 192,00	
74	7478/812/21M	Participation PAPREC		150 000,00
74	748311/01/10	Allocations compensatrices CFE/CVAE		92 617,00
042	6811/01/10	Amortissement des immobilisations	6 000,00	
023	023/01/10	Virement section d'investissement	-719 594,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>562 751,00</b>	<b>562 751,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
020	020/01/10	Dépenses imprévues	101 453,00	
13	1381/1383/DEAE005/10	Subventions contrat canal du centre		30 000,00
13	1342/10	Amendes de police		7 818,00
16	1641/01/10	Emprunts		-220 406,00
20	2031/824/25/TEHA013	Montceau - Le Magny	-22 000,00	
20	2031/811/23/TEEAEP031	Etudes Travaux eaux pluviales	-21 000,00	
20	2051/020/22	Concessions et droits similaires	-26 000,00	
20	2031/70/24/TEHA005	OPAH Générique	-20 000,00	
20	2031/823/33/CSGV008	Plantations d'alignement	-25 000,00	
204	20422/73/24/TEHA005	OPAH	26 480,00	
204	20422/DEAE002/17	Fonds d'aides Règlement immobilier	166 000,00	
204	20421/DEEP002/17	Fonds agricole	64 800,00	
21	21578/020/03G/CSGV009	Matériel technique pour exploitation voirie	92 085,00	
21	2151/824/25/TEHA021	Genelard - Centre Bourg	-216 000,00	
21	2135/324/25/CSEC005	Réserves Ecomusée	-622 000,00	
21	2135/95/33TO	Eurovélo 6	-350 000,00	
21	2135/324/CSEC004	Chantier des Collections	-500 000,00	
21	2151/824/23VO/CSGV006	Ouvrages d'art	305 000,00	
21	2181/812/21M/TEGD004	Recyclerie	-1 600 000,00	
21	21568/811/23/TEEA005	Poteaux incendie	30 000,00	
21	2128/95/33/DEAE003	Sentiers de randonnées	20 000,00	
23	238/90/17ESRI/DEEI001	Technopole	1 600 000,00	
23	238/812/21M/TEGD004	Recyclerie	100 000,00	
040	28032/01/10	Amortissement frais de recherche		6 000,00
041	238/10	Régularisation comptable avances versées		150 000,00
041	2151/10	Régularisation comptable avances versées	150 000,00	
041	2111/01/10	Terrains nus		2 000,00
041	204412/01/10	Subvention en nature	2 000,00	
041	2031/01/10	Transfert frais d'études en compte de travaux		300 000,00
041	2151/01/10	Transfert frais d'études en compte de travaux	300 000,00	
021	021/01/10	Virement section de fonctionnement		-719 594,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			<b>-444 182,00</b>	<b>-444 182,00</b>